diploweb.com La revue géopolitique
ISSN : 2111-4307

Vidéo et synthèse rédigée

Pourquoi et comment l’élargissement de l’OTAN ? Avec M. Domenach

samedi 2 mai 2026,par Emilie BOURGOIN, Fraternité Générale, Muriel DOMENACH

Citer cet article / To cite this version :
Emilie BOURGOIN, Fraternité Générale, Muriel DOMENACH, **Pourquoi et comment l’élargissement de l’OTAN ? Avec M. Domenach**, *Diploweb.com : la revue géopolitique, 2 mai 2026.*

Hum... Vous semblez apprécier le DIPLOWEB.COM. Nous vous en remercions et vous invitons à participer à sa construction.

Le DIPLOWEB.COM est LE media géopolitique indépendant en accès gratuit, fondé en l'an 2000. Nous vous proposons de participer concrètement à cette réalisation francophone de qualité, lu dans 190 pays. Comment faire ? Nous vous invitons à verser une participation à votre convenance par PayPal via **la page suivante** . Vous pouvez aussi rédiger un chèque à l'ordre du DIPLOWEB.COM et l'adresser à Diploweb.com, Pierre Verluise, 1 avenue Lamartine, 94300, Vincennes, France. Ou bien encore faire un virement bancaire en demandant un RIB à l'adresse expertise.geopolitique@gmail.com.

Avec 5 000€ par mois, nous pouvons couvrir nos principaux frais de fonctionnement et dégager le temps nécessaire à nos principaux responsables pour qu'ils continuent à travailler sur le DIPLOWEB.COM.
Avec 8 000€ par mois, nous pouvons lancer de nouveaux projets (contenus, événements), voire l'optimisation de la maquette du site web du DIPLOWEB.COM.

L’élargissement de l’OTAN est présenté par Moscou comme l’une des « causes profondes » de la guerre en Ukraine. Pourtant, cette interprétation repose en grande partie sur des récits politiques qui simplifient une réalité historique et diplomatique plus complexe. Dans son intervention, Muriel Domenach revient sur les faits entourant les élargissements de l’Alliance et sur les relations entre la Russie et les institutions euro-atlantiques depuis la fin de la Guerre froide. Elle rappelle que ces élargissements ont d’abord répondu aux demandes des pays d’Europe centrale et orientale, soucieux d’assurer leur sécurité après l’effondrement de l’ordre soviétique, et que l’OTAN et la Russie ont développé un cadre de coopération. Synthèse relue et validée par M. Domenach.

Voir et partager la vidéo sur Youtube / Diploweb

Synthèse rédigée par Emilie Bourgoin pour *Diploweb.com* , relue et validée par M. Domenach

DEPUIS l’invasion de l’Ukraine par la Russie, l’élargissement de l’Organisation du traité de l’Atlantique Nord (OTAN) est fréquemment présenté par Moscou comme une menace directe et comme l’une des « causes profondes » du conflit. Ce récit est largement relayé dans les discours officiels russes et parfois repris dans le débat public occidental. Muriel Domenach propose cependant de revenir aux faits historiques et aux mécanismes institutionnels qui ont structuré l’élargissement de l’Alliance depuis la fin de la Guerre froide. Son analyse vise à clarifier **deux questions centrales** : l’idée d’une promesse occidentale non tenue envers la Russie et la notion selon laquelle l’OTAN constituerait une menace militaire pour Moscou.

L’élargissement de l’OTAN : une initiative des pays d’Europe centrale et orientale

L’un des éléments souvent mal compris concerne le fait générateur du processus d’élargissement. A rebours de la représentation d’une expansion décidée par les États-Unis ou les puissances occidentales, **ce sont principalement les pays d’Europe centrale et orientale qui ont demandé à rejoindre l’Alliance**. Ces États, marqués par leur histoire au sein du bloc soviétique et par l’expérience de la Guerre froide, considéraient l’intégration dans les institutions occidentales comme la meilleure garantie de sécurité et de stabilité. L’adhésion à l’OTAN et à l’Union européenne représentait pour eux le moyen de consolider leur souveraineté et d’éviter un retour dans une sphère d’influence dominée par Moscou.

L’élargissement de 1999, avec l’entrée de la Pologne, de la Hongrie et de la République tchèque, puis celui de 2004, qui a intégré notamment les États baltes [1], la Slovaquie, la Roumanie et la Bulgarie, s’inscrivent dans cette dynamique. Juridiquement, ces adhésions sont encadrées par l’article 10 du traité de Washington de 1949, qui prévoit que seuls des États européens peuvent demander à rejoindre l’Alliance et que leur admission doit être approuvée par consensus de l’ensemble des membres.

Muriel Domenach
Haute fonctionnaire. Elle a été Ambassadrice de France auprès de l'OTAN de 2019 à 2024 après un parcours dans les affaires de sécurité. Crédit photo : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Le mythe d'une promesse occidentale non tenue

Un autre argument souvent avancé par les autorités russes est celui d'une promesse faite à Moscou de ne pas élargir l'OTAN vers l'Est après la fin de la Guerre froide. Selon Muriel Domenach, cette affirmation repose en grande partie sur **une reconstruction a posteriori du discours politique russe**, notamment depuis le discours prononcé par Vladimir Poutine à la conférence de sécurité de Munich en 2007.

Plusieurs éléments historiques contredisent la thèse russe. D'une part, l'ancien dirigeant soviétique Mikhaïl Gorbatchev a lui-même confirmé qu'aucune promesse formelle de ce type n'avait été demandée ni accordée. D'autre part, la Russie avait accepté en 1990, dans la Charte de Paris pour une nouvelle Europe, le principe selon lequel chaque État est libre de choisir ses arrangements en matière de sécurité et ses alliances.

> Vladimir Poutine déclarait encore en 2002 que l'adhésion des États baltes ne constituerait pas une tragédie pour la Russie.

Dans les années 1990, plusieurs déclarations russes semblaient même accepter l'idée d'un élargissement. En 1993, un communiqué conjoint russo-polonais indiquait que l'adhésion de la Pologne à l'OTAN ne serait pas contraire aux intérêts d'autres États. De même, Vladimir Poutine déclarait encore en 2002 que l'adhésion des États baltes ne constituerait pas une tragédie pour la Russie.

Une alliance défensive et une coopération longtemps

recherchée avec la Russie

Muriel Domenach souligne encore que l'OTAN a cherché, pendant de nombreuses années, à développer une coopération avec la Russie plutôt qu'une confrontation. Dans les années 1990 et 2000, plusieurs mécanismes de dialogue ont été mis en place afin de dépasser la logique de blocs héritée de la Guerre froide. Le plus important fut le Conseil OTAN-Russie, créé après les attentats du 11 septembre 2001 pour favoriser la coopération sur des questions comme la lutte contre le terrorisme ou la stabilisation de l'Afghanistan. Cette instance illustrait la volonté occidentale d'associer la Russie à la sécurité européenne.

Sur le plan militaire, l'OTAN n'a jamais déployé de forces susceptibles de menacer directement la Russie. Avant l'invasion de l'Ukraine, les effectifs alliés présents sur le flanc oriental de l'Alliance représentaient moins de 6 000 soldats, un chiffre très faible comparé aux 600 000 soldats que l'URSS stationnait autrefois dans les pays du Pacte de Varsovie. L'Alliance avait également affirmé, dès 1997, qu'elle n'avait ni intention ni projet de déployer des armes nucléaires sur le territoire des nouveaux membres.

Conclusion

L'analyse proposée par Muriel Domenach invite à dépasser certaines idées reçues sur l'élargissement de l'OTAN. Celui-ci résulte avant tout de la volonté des pays d'Europe centrale et orientale de garantir leur sécurité après la fin de la Guerre froide. L'idée d'une promesse occidentale non tenue apparaît largement comme une reconstruction politique ultérieure, tandis que la réalité militaire montre que l'Alliance est restée dans une posture essentiellement défensive. Dans cette perspective, la guerre en Ukraine s'explique moins par l'élargissement de l'OTAN que par **le refus de Moscou d'accepter l'existence d'une Ukraine pleinement souveraine et indépendante**.

Pour aller plus loin :

. Entretien stratégique avec Muriel Domenach – *Le Grand Continent*
« Vu de Washington, le maintien de 100 000 personnels en Europe ne va pas de soi », une conversation avec Muriel Domenach, ancienne ambassadrice à l'OTAN

Copyright pour le texte Mai 2026-Bourgoin/Diploweb.com

P.-S.

Muriel Domenach, Haute fonctionnaire, a été Ambassadrice de France auprès de l'OTAN de 2019 à 2024 après un parcours dans les affaires de sécurité. Elle participe à l'initiative #AuContactCitoyensCitoyennes ! lancée par Fraternité générale qui vise à activer les échanges avec les jeunes sur les enjeux de citoyenneté, de société, de géopolitique, et d'Etat de droit en déployant des auteur.es de films documentaires, réalisateurs-trices de films de fiction, et des praticiens de la justice et de la géopolitique.
Fraternité Générale est un mouvement citoyen créé en 2015 à l'initiative d'Abdennour Bidar et de Fabienne Servan-Schreiber, pour promouvoir la fraternité partout en France.
Synthèse par Émilie Bourgoin, étudiante en dernière année de Master Sécurité et Défense à

l’Université d’Ottawa, après un BBA à l’EDHEC. Elle la charge du suivi hebdomadaire de l’actualité des livres, revues et conférences géopolitiques comme de la rédaction des synthèses des épisodes de l’émission Planisphère pour *Diploweb*.

Notes

[1] NDLR : Les États baltes désignent l’Estonie, la Lettonie et la Lituanie. Il s’agit d’ex-Républiques soviétiques, intégrées de force à l’URSS à la faveur de la Seconde Guerre mondiale. Ils sont redevenus indépendants en 1990-1991 pendant l’implosion de l’URSS (8 décembre 1991).